

Traiter l'arthrose et l'arthrite par les champs magnétiques pulsés

Les champs magnétiques pulsés, par leurs effets positifs sur l'inflammation et la régénération des tissus, sont un outil particulièrement efficace pour soulager et traiter les maladies inflammatoires comme la polyarthrite rhumatoïde, la spondylarthrite, les rhumatismes articulaires infantiles et toute autre maladie inflammatoire ostéoarticulaire, auto-immune ou non.

Il en est de même pour l'arthrose qui est une atteinte dégénérative, une usure des articulations d'origine mécanique dans un premier temps et qui finit par déclencher ensuite de l'inflammation et de la douleur au niveau des ligaments, tendons et muscles qui entourent l'articulation touchée.

Les programmes de traitement de l'arthrose et des différentes sortes d'arthrites avec les appareils à champs électromagnétiques pulsés sont en général très bien conçus pour traiter chacun de ces deux problèmes différents. Mais si l'on veut bénéficier de cette thérapeutique efficace, il est indispensable de savoir dans quel ordre traiter le problème. Un appareil mal utilisé conduira à une efficacité moyenne ou quasi nulle.

Faut-il d'abord traiter l'inflammation ou la régénération des cartilages abîmés ?
La douleur ressentie est-elle due à l'usure ou à l'inflammation ?
Comment discerner ces deux origines ?
Dans quel ordre et de quelle durée doit se faire un traitement ?
Quel est l'appareil qui me conviendra le mieux ?
Est-ce que je dois faire toujours les mêmes programmes ?
... et bien d'autres questions dont les réponses ne sont pas toujours évidentes....

La société OndyNéo a développé un concept de «suivi-conseil» permettant de vous mettre en relation avec un thérapeute formé et expérimenté qui vous permettra, grâce à un questionnaire et une consultation téléphonique ou en cabinet, d'établir la meilleure utilisation de votre appareil à champs électromagnétiques pulsés. Lors de cette consultation le spécialiste des champs magnétiques pulsés saura vous conseiller pour traiter de façon efficace, et dans le bon ordre, vos douleurs articulaires.

Par son questionnaire précis, il mettra en évidence les désordres qui ont créés ces rhumatismes ou cette arthrose. Ainsi le protocole de traitement sera établi de manière à ce que non seulement les symptômes soit soulagés mais aussi les causes, afin que les effets soient durables. Il vous apprendra aussi à utiliser votre appareil dans les autres maladies et inconforts qui pourraient vous affecter. Il saura vous guider pour modifier votre traitement dans le temps en fonction de l'évolution de votre état de santé. Bien entendu, les autres membres de votre famille pourront solliciter eux aussi, s'ils le souhaitent, un bilan personnalisé afin d'utiliser le mieux possible l'appareil que vous aurez choisi.

L'efficacité des champs magnétiques pulsés dans les pathologies articulaires douloureuses a été prouvée et étudiée depuis plus de 50 ans.

L'utilisation des champs électromagnétiques pulsés a fait l'objet de thèses de doctorat en médecine en France. Une multitude de travaux scientifiques aux États-Unis, en Europe de l'Est, en Allemagne, en Russie etc... montrent la validité de cette thérapeutique qui est en passe de devenir un outil incontournable de la médecine du 21^e siècle.

LA SANTE PAR LES CHAMPS MAGNETIQUES PULSES

Si vous optez pour le suivi conseil, il vous sera envoyé un questionnaire santé que vous voudrez bien retourner rempli avec la plus grande précision possible afin d'établir votre bilan personnalisé.

Qu'est-ce que le bilan :

Le bilan est effectué par le magnothérapeute consultant.

A réception du questionnaire santé, le magnothérapeute convient d'un rendez-vous téléphonique avec le client. Lors de cet échange d'une durée moyenne d'une heure, le magnothérapeute effectuera un bilan très approfondi, lui permettant ainsi de déceler les différents éléments qui ont amené le client à la pathologie actuelle. Ensuite, le magnothérapeute établira un traitement par champs magnétiques pulsés avec l'appareil conseillé puis choisi par le client. Ce traitement se verra accompagné, si le client le souhaite, d'une prescription adaptée de compléments alimentaires performants. Un devis sera alors établi.

Qu'est-ce que le suivi conseil :

Le suivi conseil est effectué par le magnothérapeute consultant.

Le client pourra à tout moment par écrit (mail ou papier) ou par simple appel téléphonique :

- Recevoir un conseil sur la manipulation de l'appareil
- Echanger quant aux effets des CMP
- Faire le point sur le traitement et bénéficier d'un ajustement

Dans le bilan et le suivi conseil est compris l'explication de l'utilisation de l'appareil.

OndyNéo

SASU au capital de 2.000 euros / Siret 797 655 172 00014 / NAF : 4719B / R.C.S. CUSSET

Siège social : 22 rue de l'Hôtel Sainte Marie – 03300 CUSSET

Tél : 06 83 30 57 44 – Mail : contact@ondyneo.com – Site web : www.ondyneo.com